



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service Gestion des carrières, des paies et
SIRH

ARRÊTÉ PORTANT
ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE
D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU
GRADE D'ASSISTANT DE
CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES
PAR VOIE DE PROMOTION
INTERNE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

VU la session du 22 mars 2021 relative aux lignes directrices de gestion pour la période 2021 à 2026,

VU la session du 21 mars 2022 relative à l'ajustement des lignes directrices de gestion pour la période 2022 à 2026 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques par voie de promotion interne est établie comme suit au titre de l'année 2025 :

Voie d'accès	Fonctionnaire inscrit sur la liste d'aptitude	Date de 1 ^{ère} inscription
Pas d'inscription au titre de 2025		
Réinscription :		
Au choix	TONNELIER Bertrand	01/11/2024

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 23/10/2025 à 19h02
Référence de l'AR : 054-225400019-20251021-RH_ID_PI25_5-AI

ARTICLE 2 : La présidente certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site du Département. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Chaynesse KHIROUNI
2025.10.23 18:51:51 +0200
Ref:9693395-14599833-1-D
Signature numérique
La Présidente

DESTINATAIRES :

- Madame le payeur départemental
- Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle